



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Crise du recrutement à l'éducation nationale

Question écrite n° 14627

Texte de la question

Mme Karen Erodi appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la mise en place du logiciel Andjaro comme seule réponse à la crise du remplacement dans les écoles. À l'heure actuelle, 80 % des absences de professeurs de moins de quinze jours ne sont pas remplacées. De la même manière, le remplacement des professeurs absents pendant une longue durée n'est pas systématique. En 2023, plus de 3 100 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus à l'issue des différents concours. Des élèves se retrouvent sans professeur. Il y a une réelle crise du recrutement et le Gouvernement ne fait rien pour la résoudre. Le logiciel Andjaro, conçu par une *start-up* privée, est présenté comme la seule solution pour le Gouvernement pour gérer la gestion des remplacements. Pourtant, aucun logiciel ne pourra jamais créer de nouveaux professeurs ou pallier un manque de moyens. En outre, le déploiement de ce logiciel participe à la déshumanisation de la gestion du personnel et génère la suppression d'un certain nombre d'emplois administratifs. À l'heure actuelle, aucune donnée financière n'est accessible concernant le coût de l'utilisation de ce logiciel. Elle souhaite donc obtenir des informations sur ce sujet et rappelle qu'un logiciel ne saurait résoudre la crise de recrutement qui touche l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14627

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse, sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 587

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)